

L'ÉVEIL
Hebdo

N° 488 / 12^{ème} année. mardi 15 juillet 2003

FORUM AFRIQUE SUR LA SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION ET DES COLLECTIVITÉS LOCALES :

Le réseau des acteurs africains constitué

Trois jours de débats au palais des congrès de Nouakchott ont abouti, le 10 juillet dernier, à la constitution d'un Réseau des Acteurs africains de la Société de l'Information (RASI).

Ouvert le 8 juillet, le forum Afrique sur la société de l'information et des collectivités locales a clôturé ses travaux le 10 juillet au palais des congrès, en présence de Mme Fatiméou Mint Saleck, secrétaire d'Etat aux technologies nouvelles, du ministre de la communication chargé des relations avec le parlement, de la représentante résidente adjoint du PNUD à Nouakchott ainsi que de plusieurs autres autorités administratives locales. Plusieurs sujets ayant trait à l'amélioration de la bonne gouvernance, au débit numérique, à la télémédecine, à la formation à distance et le plaidoyer mauritanien ont été, entre autres, débattus.

Environ 200 participants venant de différents pays de notre continent (Bénin, Niger, Egypte, Mali, Tunisie, Côte d'Ivoire, Ré-



publique démocratique du Congo, Afrique du Sud, Sénégal, Guinée, Zambie, Ouganda, Congo Brazzaville, Malawi, Kenya, Centrafrique, Tanzanie, Maroc, Zimbabwe, Cameroun, Burkina Faso) ainsi que l'Europe (Espagne, France, etc) ont assisté au forum. Une déclaration a été rendue publique, à l'issue de la rencontre, décidant de la constitution d'un Réseau des Acteurs africains de la Société de l'Information (RASI). Le premier noyau est constitué des représentants des pays qui se sont réunis à Nouakchott. Un délai de trois mois a été fixé à l'Etat mauritanien pour définir les organes de gestion et leurs modalités de

fonctionnement. Le forum s'inscrit dans le cadre du processus préparatoire du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI), prévu du 10 au 12 décembre 2003 à Genève, en Suisse et de celui de Tunis, en fin 2005, conformément à la résolution de l'assemblée générale des Nations Unies adoptée en 2001. Le but poursuivi, à travers le SMSI, est de développer une vision commune sur la société de l'information dans le monde, en vue de l'adoption d'une déclaration de principes et d'un plan d'actions à Genève par les dirigeants des Etats.

Notons qu'en prélude à ce sommet, la Conférence régionale

africaine, qui s'est tenue à Nouakchott, vient préparer le sommet des Autorités locales qui se tiendra du 4 au 5 décembre de l'année courante à Lyon, en France, quelques jours seulement avant le grand rendez-vous des chefs d'Etat à Genève, auxquels il sera soumis la position commune arrêtée par les acteurs locaux régionaux africains. Cette conférence régionale a été organisée par le secrétariat d'Etat aux technologies nouvelles appuyé par l'Institut des Nations Unies pour la Formation et la Recherche (UNITAR), la division de la société civile du Sommet Mondial sur la Société de l'Information (CSD/WSIS) en coopération avec les institutions publiques basques.

Durant leurs travaux, les participants ont eu à débattre des enjeux du sommet mondial des autorités locales et du SMSI ; de la documentation et de l'examen de l'expertise des autorités locales et régionales dans le domaine de la société de l'information dans le contexte du NEPAD ; de l'analyse des facteurs du succès et des contraintes auxquels font face les autorités locales et régionales dans leurs efforts de développement de la société de l'in-

formation en Afrique. Les résultats ont été plus que probants à l'issue de ces trois jours de discussion, puisqu'ils ont permis aux représentants des pays participants non seulement de définir les rôles et les responsabilités des autorités locales et régionales dans la société de l'information, les relations et l'identification des partenariats potentiels entre les pouvoirs locaux, les gouvernements, la société civile et le secteur privé dans un contexte Sud-Sud et Nord-Sud, mais aussi, d'évaluer les capacités de réponse aux besoins relatifs à la société de l'information au niveau sub-national et local, et d'élaborer une déclaration politique et un plan d'action précis des régions et pouvoirs locaux en Afrique. Ces résultats vont servir de base pour l'élaboration de la déclaration des principes et du plan d'action qu'il est question de présenter au sommet des autorités locales de Lyon et au SMSI de Genève. Des acquis qui vont aussi définir la marche à suivre dans le cadre de travail du NEPAD et d'autres programmes importants prévus pour l'année 2004.